

L'Algérie, un Etat pétrolier en danger

Benjamin Augé

Déjà en novembre 2013, nous alertions sur les fragilités du secteur des hydrocarbures en Algérie¹, secteur pourtant capital pour l'économie du pays. Deux ans plus tard, le constat n'est guère plus enthousiasmant : l'Algérie n'est pas parvenue à rompre la spirale négative dans laquelle son secteur des hydrocarbures est embourbé depuis dix ans. Cet Etat de 39 millions d'habitants au territoire immense (2,3 millions de kilomètres carré) possède l'une des géologies les plus prometteuses du continent africain (12 milliards de barils de réserves prouvées de pétrole et 159 trillions de pieds cubes (tcf) de réserves prouvées de gaz²) ainsi que des réserves possibles de plusieurs centaines de tcf de gaz de schiste, dont l'exploration est encore au stade de l'expérimentation. Cependant, et bien qu'elle soit producteur d'hydrocarbures depuis 1958, l'Algérie impose depuis désormais dix ans au secteur privé des conditions telles, que les investissements étrangers dans le pays ont été nettement ralentis. Cette situation laisse la société nationale, Sonatrach, quasi-seule devant l'immense tâche de développer le patrimoine pétrolier et gazier de l'Algérie. En conséquence, la production nationale s'effrite progressivement, passant de 2 millions de barils par jour (b/j) en 2005 à 1,5 million en 2014. La tendance est identique pour le gaz, dont la production est passée de 88 milliards de mètres cubes en 2005 à 78 milliards en 2014. La menace d'une baisse des exportations, et donc des revenus, est aggravée par la hausse constante de la consommation domestique qui est passée en dix ans de 23 à 32 milliards de mètres cubes pour le gaz et de 250 000 à 386 000 b/j pour le pétrole. Alors que le secteur pétrolier mondial traverse une crise majeure depuis l'effondrement des prix du brut en juin 2014³, il est utile d'analyser plus en détails les raisons pour lesquelles les sociétés privées se désintéressent de l'Algérie et d'étudier les conséquences pour Sonatrach, qui, après huit mois de direction par intérim, a accueilli de nouveaux dirigeants à la mi-mai 2015, sans que ces derniers

Benjamin Augé est chercheur associé au Centre Énergie et au Centre Afrique de l'Ifri

June 2015

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur auteur.

ISBN : 978-2-36567-423-2
© Tous droits réservés, Paris, Ifri

ifri

¹L'avenir incertain des hydrocarbures en Algérie, Actuelles de l'Ifri, novembre <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/actuellesalgeriebauge.pdf>.

²BP Statistical Review of World Energy, 2014.

³En janvier 2014, les prix du brut sont passés de 100 à 50 dollars en à peine quelques semaines. Après le léger rebond observé au début de l'année 2015, les prix se sont stabilisés autour de 60 dollars par baril (juillet 2015).

n'aient pris de décisions fondamentales à ce jour. La focalisation actuelle sur l'exploration du gaz de schiste dans le sud du pays pose également des problèmes internes que nous nous proposons de discuter dans une deuxième partie.

Sonatrach, une société nationale omnipotente qui atteint ses limites en temps de crise

Dressant le bilan des réalisations de sa société dans le dernier rapport d'activité publié fin 2014, l'ancien directeur général par intérim de Sonatrach, Saïd Sahnoun⁴, emploie des mots largement trompeurs : « Ces résultats [en 2013] ont été obtenus à la suite de la mise en œuvre d'un programme d'intensification de l'effort de recherche, permettant de porter les réalisations de Sonatrach en effort propre à des niveaux jamais atteints en matière de sismique 3D (16170 kilomètres carré) et de forage (148 puits dont 85 terminés)⁵ ». Ces chiffres, relativement impressionnants pour une société nationale, en particulier en Afrique où Sonatrach n'a pas vraiment d'équivalent⁶, doivent être décryptés. Sonatrach s'épuise à financer la quasi-totalité de l'exploration de l'Algérie pour une raison simple, qui est que les sociétés privées ont considérablement réduit leurs investissements depuis dix ans dans ce pays. Si l'on se fie à ces chiffres d'exploration, la société nationale effectue, à elle seule, 98% de la sismique 2D, 95% de la sismique 3D et 138 des 146 puits creusés en 2013⁷. En d'autres termes, seuls 2% de la sismique 2D, 5% de la sismique 3D et 5% des forages ont été effectués par des sociétés privées. Il n'y a donc, pour ainsi dire, quasiment plus aucun investissement étranger dans l'exploration, même si des découvertes anciennes, continuent d'être développées par des sociétés non-algériennes.

Cette tendance lourde, installée depuis dix ans maintenant, a des conséquences sur les finances de Sonatrach. Leur forte sollicitation met la société nationale dans une situation de risque aigu car elle ne partage quasiment pas les coûts d'exploration. Sonatrach se targue d'avoir mis au jour 24 découvertes en 2013 mais leurs tailles ne sont pas mentionnées. Enfin, ce résultat n'est pas très significatif rapporté au nombre total de forages.

Comme Sonatrach ne possède pas l'ensemble du matériel et des compétences nécessaires, et que, dans le même temps, elle n'arrive pas à attirer les sociétés et capitaux étrangers, Sonatrach a massivement recours aux sociétés de service. Sonatrach a passé ces dernières années plusieurs contrats de très long terme avec la société britannique Petrofac (formation, suivi de projet, amélioration de la production⁸), qui dédie près de 100 personnes aux projets algériens. Sonatrach et Petrofac ont également signé

⁴ Saïd Sahnoun a été remercié le 24 mai 2015 puis immédiatement remplacé par Amine Mazouzi, jusqu'alors directeur de la stratégie et de la planification de Sonatrach. Amine Mazouzi qui n'a pas le statut d'intérimaire, contrairement à son prédécesseur, a fait toute sa carrière au sein de la société nationale. Le nouveau PDG de la Sonatrach a immédiatement réorganisé le *management* avec l'arrivée de sept nouveaux cadres qui lui seront fidèles. Cette réorganisation du secteur pétrolier fait suite au changement de ministre de l'énergie, Youcef Yousfi, devenu conseiller à la présidence et laissant son fauteuil à Salah Khebri, ex-directeur de l'Institut algérien du pétrole.

⁵ Sonatrach, Rapport annuel 2013, publié en septembre 2014. A consulter sur le site internet de Sonatrach : http://www.sonatrach.com/rapport2013/RapportAnnuel_2013.pdf.

⁶ Seules la Sonangol en Angola et la NNPC au Nigeria sont présentes tout au long de la chaîne de production puis de la transformation et enfin de la distribution mais en réalité ces deux sociétés restent encore très largement dépendantes du secteur privé, principalement étranger.

⁷ Sonatrach, Rapport 2013, septembre 2014. On remarquera ici que les chiffres des forages totaux effectués sont différents de ceux du directeur général dans le propos introductif de ce rapport.

⁸ <http://www.petrofac.com/media/news/2015/february/06/petrofac-secures-strategic-services-agreements-in-algeria.aspx>.

en 2015 un accord de principe visant à créer une joint-venture pour développer des projets de construction et d'infrastructures en commun. Schlumberger a également obtenu ces dernières années, de très importants contrats notamment pour la sismique et les forages (en particulier pour le gaz de schiste). De plus, et malgré les équipements qu'elle a acquis au cours des années, notamment via ses filiales Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) et Entreprise nationale de forage (Enafor), Sonatrach ne dispose que de 70 appareils de forage. Comme les programmes d'exploration sont ambitieux et que la société nationale doit effectuer par elle-même la majeure partie des opérations, le matériel vient à manquer. Sonatrach doit régulièrement faire appel au secteur privé, notamment à l'américain Nabor Drilling, qui a déployé dix appareils de forage en Algérie, et à l'allemand Deutag (cinq appareils⁹). Depuis 2015, le gouvernement et plus particulièrement l'ancien ministre de l'énergie Youcef Yousfi (ex-PDG de Sonatrach), sont bien conscients de la gravité de la situation et communiquent sur la nécessité d'une grande ouverture au privé s'agissant en particulier des services pétroliers, notamment pour les activités de sismique et de forage¹⁰.

Simple prestataires, ces partenaires techniques facturent entièrement leurs services à Sonatrach et ne prennent donc aucun risque financier. Le travail que mène Sonatrach en coopération avec des majors ou sociétés indépendantes étrangères sur les blocs d'exploration suppose une exposition au risque bien plus forte. Jusqu'en juin 2014, la société nationale pouvait profiter des prix élevés du brut pour payer ses factures mais, désormais, les revenus sont en chute libre. L'effondrement des cours du baril, la baisse de la production et la hausse de la consommation algérienne placent Sonatrach dans une situation intenable. Ces conditions pourraient l'empêcher de mener à bien son très ambitieux projet d'exploration 2014-2019 : un investissement de 102 milliards de dollars pour le forage de 620 puits d'exploration et de 1300 puits de développement. Dans une année de cours élevé comme 2013, les revenus d'exportation atteignaient 63,4 milliards de dollars et étaient en bonne partie destinés au financement du train de vie de l'Etat et au versement des salaires des fonctionnaires. Il semble désormais difficile de pouvoir tenir un tel budget d'exploration dans la situation actuelle, d'une part parce que les cours du brut sont en nette baisse, mais aussi parce que des négociations ont été entamées il y a déjà plusieurs années pour faire baisser les prix des contrats de long terme avec les principaux acheteurs européens comme Engie (ex-GDF SUEZ), pour lequel Sonatrach assure la livraison de 11 milliards de mètres cubes par an (ce volume est probablement plus faible aujourd'hui), ou Eni qui a réduit ses importations à compter de 2013¹¹, achetant seulement 7,5 milliards de mètres cube en 2014.

Les appels d'offres affichent des résultats décevants depuis déjà une décennie.

Pour comprendre pourquoi Sonatrach est en première ligne sur toute la chaîne de l'exploration, il semble nécessaire de revenir sur les dix dernières années et les échecs successifs des appels d'offres au travers desquels de nouveaux permis d'exploration ont été proposés au secteur privé. En 2005, 9 permis sur les 10 proposés sont attribués, mais les tours suivants vont tous être des échecs. Depuis 2008 et le lancement du premier appel d'offres sous le régime de la loi sur les hydrocarbures de 2005, seuls 13 périmètres

⁹ Africa Energy Intelligence, « Sonatrach veut des *rigs* de forage », n°727, 22 juin 2014.

¹⁰ Entretien entre le patronat et Youcef Yousfi à Alger, le 22 mars, Africa Energy Intelligence, « La Sonatrach contrainte de s'ouvrir au privé », n°743, 31 mars 2015

¹¹ Reuters, UPDATE 1-Italy's Eni agrees new gas contract with Algeria, <http://www.reuters.com/article/2013/05/28/eni-sonatrach-idUSL5N0E93B020130528>.

ont été attribués, soit une moyenne de deux par an. En 2008 : 4 permis attribués sur 16, en 2009 : 3 sur 10 et en 2011 : 2 sur 10. Quant au dernier appel d'offres, dont les résultats ont été rendus publics le 30 septembre 2014, il s'est conclu par l'attribution de seulement 4 permis sur les 31 proposés. De plus, il n'y a eu au total que cinq réponses à l'appel d'offres. Aucune concurrence n'a été possible sur trois des quatre blocs qui ont trouvé preneurs, puisque, pour chacun d'entre eux, seul un candidat avait fait une proposition. L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), autorité de régularisation du secteur pétrolier en Algérie, a ainsi fait l'expérience de son quatrième appel d'offres décevant en moins de dix ans. Depuis 2005, les appels d'offres ont surtout échoué car la loi adoptée la même année a notamment imposé que Sonatrach obtienne un minimum de 51% sur tous les nouveaux projets pétroliers. Les conditions d'exploration sont devenues encore moins favorables pour le secteur privé avec l'introduction en 2006 de la taxe sur les profits exceptionnels, qui permet à l'Etat algérien d'imposer les bénéfices des sociétés présentes dans le pays à partir du moment où le cours du baril excède 30 dollars, ce qui est le cas chaque année depuis 2004. Mais, consciente du danger, l'Alnaft a travaillé avec le parlement algérien pour faire voter fin 2012 et début 2013 des amendements au texte de 2005, veillant notamment à favoriser les investissements de recherche dans les non-conventionnels avec un système de taxation plus favorable pour ces projets plus complexes¹². Seulement, cela n'a pas eu l'effet escompté, en grande partie à cause d'un manque d'explication de la réforme et d'un déficit de confiance, mais aussi à cause des délais de mise en œuvre. Les textes d'application n'étaient toujours pas publiés dans leur totalité en juin 2015¹³.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le revers du dernier appel d'offres de 2014, que les autorités algériennes ont nié publiquement mais que, en privé, les cadres de Sonatrach confirment bien. D'abord, peu de données étaient disponibles sur les ressources de la dizaine de périmètres de la région sud-ouest proposés dans l'appel d'offres : peu ou pas de prospectifs pouvant être identifiés du fait de la pauvreté des données sismiques disponibles. Certains cadres de Sonatrach concèdent qu'il aurait peut-être fallu rendre ces zones plus attractives en effectuant des travaux sismiques avant de les proposer lors d'un appel d'offres. Autre facteur expliquant cette déconvenue: comme nous l'avons mentionné, l'ensemble des textes d'application des amendements à la loi de 2005 n'étaient pas prêts, empêchant les compagnies d'évaluer précisément la rentabilité des projets (les offres étaient à rendre pour le 6 août). Enfin, le nouveau cadre fiscal semble peu lisible pour des compagnies internationales. Conséquence : la plupart des groupes présents en Algérie ont assisté à ce quatrième round en tant qu'observateurs. Evoquée à plusieurs reprises, la possibilité d'organiser un nouvel appel d'offres en 2015, avec de nouvelles incitations, est toujours en débat au sein de l'Alnaft et de Sonatrach. Celui de 2014 pouvait être considéré comme celui de la dernière chance, car il était organisé après une réforme du cadre fiscal. Le problème principal ne relève plus directement de la fiscalité, qui a été réellement améliorée dans les faits, mais davantage d'une pédagogie insuffisante et d'un manque de confiance entre l'Etat et le secteur privé.

¹² Conférence du centre Energie de l'Ifri à Bruxelles le 17 octobre 2013 avec le conseiller du ministre de l'énergie algérien Ahmed Mechraoui.

¹³ Africa Energy Intelligence, « ALGERIE : Amendements de la loi pétrolière : les zones d'ombre », n°747, 2 juin 2015.

Scandales financiers et arbitrages, des épisodes qui ont contribué à rompre la confiance

La décennie 2005-2015 a été catastrophique en matière de relations entre l'Etat algérien et les compagnies pétrolières mais la multiplication des affaires judiciaires touchant Sonatrach a aussi produit de sérieux dégâts. Bien que le dossier d'instruction sur l'ex-PDG de Sonatrach, Mohamed Meziane, ait été bouclé en 2011, les procès sur les volets criminels et financiers se sont uniquement ouverts en mai et juin 2015¹⁴. Les chefs d'accusation incluent la corruption, le blanchiment d'argent et la passation irrégulière de marchés, notamment avec la société italienne de services pétroliers Saipem. Outre Mohamed Meziane et ses deux fils, les autres accusés sont trois anciens vice-présidents de la société nationale: Chawki Rahal, Belkacem Boumediène et Benamar Zenasni (ces deux derniers étant incarcérés depuis 2010 à Alger). Un autre volet de l'enquête sur l'affaire dite Sonatrach II implique directement l'ancien ministre de l'énergie et très proche du président Abdelaziz Bouteflika, Chakib Khelil. Ce dernier, en fuite, fait l'objet d'un mandat d'arrêt international motivé par de possibles malversations liées à des contrats passés notamment avec la major italienne Eni¹⁵.

Du côté des compagnies privées, plusieurs procédures d'arbitrage international ont été engagées en 2009 contre Sonatrach, notamment par Anadarko (Etats-Unis) et Maersk (Danemark) qui dénonçaient l'application de la taxe sur les profits exceptionnels. Anadarko a finalement trouvé un accord à l'amiable et ne devrait pas payer cette taxe sur les blocs sur lesquels la société américaine a acquis des participations avant l'adoption de cette règle en 2006¹⁶. Quant à Maersk, elle a finalement abandonné l'arbitrage sur la même question. La société danoise considérait que sa clause de stabilité contenue dans son contrat contrevenait au principe même de la loi sur les profits exceptionnels et ne pouvait être rétroactive. Pour mettre fin au litige avec Maersk, Sonatrach a octroyé une extension du permis 208, et a augmenté ses parts dans la production de ce permis¹⁷.

Ces procès en cours du côté algérien pour corruption et ces procédures d'arbitrage lancées par des compagnies privées présentes dans le pays depuis longue date (Anadarko est le premier producteur privé de pétrole en Algérie¹⁸) ont écorné encore un peu plus l'image d'un pays pétrolier qui a fait beaucoup pour décourager l'investissement privé.

Comment se développent les projets depuis une décennie ?

En plus du manque d'attractivité pour les nouveaux investisseurs éventuels, Sonatrach a réussi à décourager certains acteurs de développer les gisements qu'ils avaient réussi à mettre en valeur. C'est notamment le cas du champ gazier d'Ahnet (Sud-Ouest), pour lequel les négociations entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures et la major française Total ont achoppé en juillet 2014. Ce dernier épisode n'est que le dernier d'une longue liste de projets finalement repris par Sonatrach, faute d'accord sur les conditions de développement. La société nationale est désormais face à

¹⁴ Maghreb Emergent, Algérie - Corruption: procès de l'ex-PDG de Sonatrach Mohamed Meziane mercredi, 5 avril 2015.

¹⁵ Le Monde, « L'Algérie frappée par une série de scandales de corruption impliquant des officiels », 15 mai 2015.

¹⁶ Africa Energy Intelligence, « ALGERIE : Nouvelle loi, nouveau départ ? », n°693, 26 septembre 2012.

¹⁷ Africa Energy Intelligence, « ALGERIE : Maersk rend les armes », n°678, 26 juin 2012.

¹⁸ Africa Energy Intelligence, « ALGERIE : Anadarko, premier de la classe », n°724, 10 juin 2014.

deux possibilités: soit elle développe elle-même Ahnet (4 milliards de mètres cubes/an), soit elle le propose à nouveau dans un prochain appel d'offres. Cependant, même si un opérateur disposant de fonds suffisants était sélectionné dans les prochains mois, Ahnet ne produirait pas avant 2018, dans le meilleur des cas. D'autres projets d'envergure, avec des majors à leur tête, ont été repris par la seule Sonatrach. C'est le cas de Rhourde Nouss-Gassi Touil, opéré jusqu'en 2007 par Repsol, Hassi Ba Hamou (BG) et Hassi Mouina (Statoil). Evidemment, certains projets ont tout de même été lancés récemment avec des sociétés privées, mais ils se font rares et concernent principalement des firmes ayant signé leurs contrats d'exploration il y a plus de dix ans. On peut tout de même citer El Merk qui produit depuis octobre 2013 quelque 100 000 barils de pétrole par jour et 31000 b/j de condensat¹⁹. Sonatrach mène ce projet en partenariat avec l'association Anadarko (composée de cette dernière ainsi que Maersk et Eni). D'autres projets ont également obtenu l'accord du gouvernement pour leur développement. C'est le cas d'Ain Tsila, porté par la junior irlandaise Petroceltic, qui devrait produire quelque 355 millions de pieds cubes de gaz par jour d'ici à 2017. C'est également le cas du groupe français Engie, qui met en valeur les ressources de gaz naturel de Touat en partenariat avec Sonatrach, BP et Statoil, ou de Repsol, RWE Dea et Edison, qui avancent sur le programme Reggane Nord avec la compagnie d'Etat. Ces derniers se sont donnés comme cible l'été 2017 pour le démarrage de la production. Seulement, tous ces projets auront du mal à compenser la baisse naturelle de la production dans les gisements géants désormais matures comme Hassi Messaoud et Hassi R'mel.

Quelle stratégie sur le gaz de schiste ?

Le dernier appel d'offres organisé en 2014 avait comme but premier de promouvoir des zones où des quantités de pétrole et gaz non conventionnels étaient susceptibles d'être mises au jour. L'échec de cette sélection est patent. Un seul permis sur douze a finalement été attribué pour ces périmètres situés dans le sud-ouest, où étaient concentrés les indices en ressources non conventionnelles, notamment en gaz de schiste. Ce relatif désintérêt est d'autant plus problématique que les amendements de 2013 à la loi sur les hydrocarbures devaient précisément favoriser l'exploration de ce type de ressources à travers des incitations fiscales. Seul le périmètre de Timissit, situé dans le sud-est et potentiellement riche en gaz de schiste a été alloué, en l'occurrence au consortium composé de Statoil et de Shell. Tous les autres périmètres octroyés visent à mettre en valeur du pétrole et gaz conventionnel: c'est le cas de Tinhert Nord, situé dans le bassin d'Illizi (sud-est), pour lequel la compagnie émiratie Dragon Oil, associée aux Italiens d'Enel, a été retenue ou de Msari Akabli, dans le sud-ouest, remporté par le consortium Enel-Dragon Oil ou enfin de Bougezoul, au nord, dans le bassin du Cheliff, sur lequel la société espagnole Repsol, associée à Shell, a mis la main.

Avec ce nouvel échec, Sonatrach se retrouve à nouveau isolée pour promouvoir le potentiel de gaz de schiste de son pays. Selon les chiffres publiés par le gouvernement américain²⁰, les réserves possibles de gaz de schiste en Algérie seraient de 707 tcf, soit les troisièmes plus importantes du monde, après celles de la Chine et l'Argentine. Evidemment, ce volume n'est qu'indicatif et ne préfigure en rien du volume de gaz de schiste qu'il sera effectivement possible d'extraire, estimable uniquement après avoir effectué de long travaux d'exploration sismique et des nombreux forages.

¹⁹ Chiffres donnés par le site de Petrofac, l'un des partenaires techniques du projet, <http://www.petrofac.com/regions/africa/projects/el-merk.aspx>.

²⁰ <http://www.eia.gov/todayinenergy/detail.cfm?id=11611>.

Or, jusqu'ici, seuls les résultats encourageants enregistrés en décembre 2014 par Sonatrach, en coopération avec Schlumberger, sur deux puits expérimentaux de gaz de schiste à In Salah (sud-est) poussent à l'optimisme. Le permis de Statoil/Shell sera scruté à la loupe par les autorités, qui vont tout de même continuer à sonder elles-mêmes des zones potentiellement riches en gaz de schiste, avec l'aide des sociétés de services comme Schlumberger. L'enjeu est capital au vu de la baisse de la production de gaz conventionnel. L'ancien directeur général par intérim de Sonatrach, Saïd Sahnoun, a piloté directement les opérations à In Salah, assisté de son vice-président amont, Mahieddine Touhami. Il est certain que ce dossier restera l'une des priorités d'Amine Mazouzi, le nouveau patron de la société nationale.

Cependant, et même si le développement de ce type d'hydrocarbures reste à un stade très précoce, les protestations et manifestations à proximité des zones d'exploration ont commencé à prendre de l'ampleur depuis début 2015. Ce type d'exploration est loin de faire l'unanimité dans le grand sud. En dépit des menaces de répression, le mouvement citoyen anti-gaz de schiste continue d'appeler à l'organisation d'un débat d'experts indépendants et à l'établissement de garanties pour que la fracturation hydraulique ne pollue pas les nappes phréatiques. Des partis d'opposition comme le RCD, ou l'islamiste Abderrezak Mokri du Mouvement de la société pour la paix soutiennent le mouvement. Un Collectif national contre le gaz de schiste a même été créé le 25 février 2015 avec comme objectif un moratoire sur le gaz de schiste afin de s'assurer que les autorités ont bien pris toutes les mesures nécessaires contre d'éventuels problèmes environnementaux liés à la technique de fracturation hydraulique. Cette dernière consiste à injecter de l'eau à très haute pression afin de fissurer la roche dans laquelle le gaz serait éventuellement piégé. Des produits chimiques sont ajoutés à l'eau et les opposants algériens à cette pratique craignent qu'en cas de trop grande proximité avec les nappes phréatiques, les eaux soient souillées.

La mort d'un manifestant lors d'un rassemblement le 7 mars 2015 a attisé les tensions entre le régime et les citoyens de cette région de Tamanrasset où les tests de fracturation hydraulique ont été effectués. D'une affaire éminemment technique qui concernait en priorité les pétroliers et Sonatrach, la question de la valorisation des réserves algériennes de gaz de schiste est devenue un dossier politiquement sensible. Seulement, et contrairement à l'Afrique du Sud où les principaux opposants à l'exploration du bassin de Karoo sont les syndicats d'agriculteurs (AgriSA) et les patrons de parcs naturels, le cas algérien est plus complexe à analyser car les manifestations anti-gaz de schiste se déroulent dans un climat général tendu. Ainsi, le gouvernement redoute que les protestataires ne parviennent à attirer dans leurs rangs les jeunes chômeurs et les communautés qui se sentent marginalisées (notamment Touareg) et que se coalisent tous les mécontents de la réélection du président Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat en avril 2014. Ce dernier, fortement diminué depuis ses ennuis de santé, et ne se déplaçant qu'à l'aide d'un fauteuil roulant, cristallise un sentiment d'immobilisme combattue par une partie de la jeunesse. Outre les raisons de politique nationale qui justifient ce mouvement, la dimension locale est très forte. Ce type d'exploration se déroule dans une région sudiste, où nombre d'habitants se sentent marginalisés par rapport aux régions côtières où se concentrent des grandes villes comme Alger, Oran, Constantine ou Annaba, et où les opportunités d'emplois sont plus nombreuses. Le combat contre l'exploration du gaz de schiste peut facilement être instrumentalisé afin de demander davantage d'investissements pour cette gigantesque wilaya de Tamanrasset, dont la taille est équivalente à celle de la France soit 550000 km². Le gouvernement tente d'éviter au

maximum les dérapages de la police et de l'armée algérienne, qui ne manqueraient pas d'entretenir encore davantage le mouvement et pourrait même l'amplifier. L'absence de légitimité du régime en place pour un certain nombre de groupes contestataires ne facilite pas le processus de conciliation et de discussion qu'essaye de lancer Sonatrach, les autorités locales et nationales.

Conclusion

Trouver des motifs d'espérance dans la situation actuelle du secteur des hydrocarbures en Algérie n'est pas facile, les autorités (Alnaft, Sonatrach, Ministère de l'énergie) ayant multiplié les signaux négatifs et les faux pas depuis une décennie. Si l'installation d'une nouvelle dynamique est tangible depuis 2012, avec notamment l'élaboration d'amendements aux textes régissant le secteur, afin d'attirer à nouveau des capitaux privés ainsi qu'une nouvelle direction de Sonatrach rajeunie depuis mai 2015, il faudra du temps pour recréer de la confiance avec les partenaires privés. Le secteur pétrolier est globalisé et les majors, sociétés indépendantes et juniors, doivent effectuer des choix et arbitrages dans leur portefeuille de permis. Lorsque le cadre légal n'est pas clair, que l'on observe une tendance marquée au nationalisme pétrolier, que les scandales de corruption se répètent et que la sécurité est également loin d'être garantie²¹, il n'est pas totalement illogique que le secteur pétrolier algérien se retrouve dans cette situation. Et pourtant, l'Algérie a de nombreux avantages : géologie connue extrêmement intéressante et potentiels gigantesques (gaz de schiste), des infrastructures d'exportation et de transformation nombreuses, des cadres plutôt bien formés. Cependant, ces points forts sont balayés par un tableau rempli d'incertitudes.

Si l'Algérie ne parvient pas à attirer rapidement de nouveaux investisseurs, tout en retenant les pétroliers déjà présents dans le pays, le secteur pétrolier national court un grand danger. La production poursuivra sa contraction, et ce même en tenant compte des nouveaux projets compensant à peine le déclin des gisements historiques (Hassi Messaoud et Hassi R'Mel). Sachant, de plus, que la consommation domestique devrait continuer à s'apprécier du fait de la croissance démographique, les efforts d'économie d'énergie et de baisse des subventions risquent de ne pas avoir d'effet sensible. Or, l'économie algérienne fonctionne en grande partie grâce aux exportations de gaz et de pétrole qui représentent 97% des exportations totales. Il semble urgent de recréer les conditions de la confiance avec les partenaires de ce pays au potentiel gigantesque. Les seules capacités de la société nationale resteront insuffisantes pour développer les ressources en hydrocarbures nécessaires au développement du pays.

²¹ La prise en janvier 2013 par des terroristes islamistes du site d'In Amenas (sud-est) opéré par BP, Statoil et Sonatrach a causé la mort de 37 personnes.